



**PRÉFÈTE
DE LA
CHARENTE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La préfète condamne avec la plus grande fermeté la dégradation du monument aux Morts de Nersac

Angoulême, le 22 mars 2021

C'est avec une vive émotion que la préfète de la Charente, Magali Debatte, a été informée ce matin de la dégradation du monument aux Morts de la commune de Nersac.

Cet acte choquant est une atteinte inadmissible à la République, aux valeurs de respect et de dignité, et à la mémoire de celles et ceux qui ont sacrifié leur vie pour la France.

La préfète tient à assurer tout son soutien à la maire de Nersac, ainsi qu'aux Nersacais et Nersacaises, profondément choqués par cette dégradation.

**Contact presse
Service départemental
de la communication interministérielle**

Tél. : 05.45.97.62.37 / 06.49.00.12.76
Courriel : pierre.ge@charente.gouv.fr
Service : pref-communication@charente.gouv.fr